

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 828 7 août 1986

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley

Rédacteur:  
Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:  
Eric Baier  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Géo Meylan  
Charles-F. Pochon

Point de vue:  
Jeanlouis Cornuz

Abonnement  
pour une année: 60 francs,  
jusqu'à fin 1986: 25 francs  
Vingt-troisième année

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

828

Domaine public

## Collisions estivales

*La pause estivale, c'est aussi une actualité politique plus calme. Pourtant les hasards de l'information provoquent parfois des collisions qui, malgré les fortes chaleurs, incitent à la réflexion. Ainsi, en l'espace d'une semaine, trois informations ont mis en évidence des données importantes tout à la fois pour la politique énergétique, la politique des transports et la protection de l'environnement.*

*Première information. Selon une étude de la Banque Populaire Suisse, un Suisse sur huit vit de l'automobile: 300 000 emplois dans la vente, les réparations, le transport routier, sans compter la construction et l'entretien des routes, l'administration et les assurances. Ce qui fait de l'industrie automobile au sens large le plus important employeur du pays, alors même que depuis dix ans — fermeture de l'usine de montage de General Motors à Bienne — on ne construit plus de voitures en Suisse. En 1985 plus de 15 milliards de francs ont été dépensés pour le trafic routier, une somme qui dépasse 10% de la consommation privée.*

*Deuxième information. Elle provient de l'Union suisse des centrales d'électricité. Une famille de quatre personnes disposant d'un appartement de quatre pièces et roulant avec une voiture de cylindrée moyenne consomme 35 000 kWh par an; l'automobile à elle seule dévore 15 000 kWh.*

*Troisième information. Dans plusieurs régions du pays, notamment dans les grandes villes, la pollution de l'air dépasse déjà les valeurs-limites prescrites par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars de cette année. Voilà trois états de fait qui peuvent provoquer des réactions diverses. Laissons de côté les réactions stupides qui, comme telles, qualifient leurs auteurs; ainsi celle de l'Automobile-Club de Suisse qui exige le réexamen rapide des normes de l'Ordonnance sur la protection de l'air: le fait que ces normes sont déjà dépassées par la réalité prou-*

*verait à quel point elles sont irréalistes; assouplissons donc les prescriptions pour les rendre compatibles avec le niveau de pollution.*

*Il reste que ces états de fait illustrent bien les contradictions auxquelles nous sommes confrontés: détenteurs d'un véhicule à moteur pour la majorité d'entre nous, tout à la fois avides de déplacements et contraints à la mobilité, et revendiquant tous par ailleurs un environnement agréable.*

*Ces contradictions révèlent le tissu complexe d'interdépendances dans lequel nous sommes pris. Elles rendent vaines les solutions simples, sectorielles — au nom de l'emploi, ne touche pas à la bagnole — ou globale — rêve d'un retour à une situation antérieure idyllique. La seule chance de sortir de l'impasse, de trouver des majorités pour appuyer les mesures indispensables, c'est d'expliquer très concrètement et très précisément les enjeux: quels intérêts seront touchés pour quelles raisons et comment les désavantages que subiront certains groupes seront compensés; quel sera le coût des mesures à prendre et comment sera-t-il couvert; quels inconvénients sont prévisibles si les tendances actuelles persistent?*

*Bref il s'agit de parler vrai, de dépasser les slogans faciles et de bannir les solutions à court terme. Par exemple, en établissant pour les collectivités publiques et, pourquoi pas?, pour les entreprises privées une comptabilité écologique (voir en page 2). Du pain sur la planche pour les partis politiques et les candidats aux prochaines élections fédérales. L'échéance est proche.*

J. D.

## Ah! les beaux jours

A partir du numéro 829, qui sortira de presse le 28 août, DP reprendra son habituel rythme hebdomadaire. Merci à tous nos lecteurs qui nous ont permis d'aménager cette traditionnelle semi-pause estivale, toujours bienvenue.

## L'écologie au sérieux

Les préoccupations écologistes relèvent encore trop souvent du dilettantisme. L'écologie, c'est un peu la crème fouettée qu'on ajoute pour améliorer le plat, un luxe qu'on peut s'offrir quand on en a les moyens, mais qui ne remet pas en question l'ordinaire. Combien de magistrats se colorent à bon compte en vert en faisant planter une rangée d'arbres le long d'une avenue ou en inaugurant une piste cyclable, sans pour autant s'interroger sur l'impact de cette même avenue sur le développement du trafic et ses effets à terme sur la qualité de l'air et le bien-être des habitants.

Quatre étudiants de l'Université de Saint-Gall ont consacré leur travail de diplôme à l'élaboration de la comptabilité écologique de la ville de Sarrebrücke en Allemagne fédérale. Ils ont édité une synthèse des résultats en 45 pages qui devrait être la bible de toutes les autorités municipales soucieuses de prendre au sérieux le problème écologique.\*

### POINT DE VUE

## Le crime paie

Il a suffi d'une année pour inverser les rôles. Les terroristes de juillet 1985 sont presque devenus des héros, sauvés des griffes de la Nouvelle-Zélande; le gouvernement français, en tirant d'affaire ses deux agents impliqués dans la destruction du *Rainbow-Warrior*, fait preuve de sa détermination à défendre l'intérêt national et peut même en espérer un bénéfice politique. Charles Hernu, alors ministre de la Défense et contraint à la démission, est décoré des mains du Président de la République, alors que l'amiral Lacoste, chef des Services secrets, limogé après l'éclatement de l'affaire, vient d'être nommé à la direction d'un institut militaire de recherche. Les Nations Unies elles-mêmes ont contribué au grand retournement

L'idée est simple: il s'agit de saisir et d'évaluer toutes les atteintes portées par une agglomération à son environnement, de l'utilisation des ressources en passant par leur transformation jusqu'à l'élimination des déchets. Cette comptabilité globale implique que soient mesurés tous les effets sur l'environnement et que ces effets soient affectés d'un coefficient de rareté, expression du rapport entre l'usage effectif d'un bien (eau, air, sol) et l'usage maximal possible sans mise en danger du capital.

Le tableau ainsi obtenu constitue un précieux instrument pour l'action politique et un outil indispensable à l'information du citoyen. Avec la comptabilité écologique, plus question d'actions d'éclat plus symboliques qu'efficaces.

\* Braunschweig, Britt, Herren - Siegenthaler, Schmid: Ökologische Buchhaltung für eine Stadt, 1984, Agök, Postfach 9, 9001 Saint-Gall.

puisque leur secrétaire général a cru bon de servir de médiateur dans cette affaire en fixant notamment le prix du pardon.

Un scénario qui en dit long sur l'attitude des grandes puissances à l'égard de la violence et du terrorisme. A l'heure où fleurit en France le discours sécuritaire et où vont bon train les expulsions de militants basques vers l'Espagne, ose-t-on rappeler que la France s'est refait une vertu dans cette affaire en menaçant de bloquer les exportations zélandaises de beurre et de mouton vers l'Europe, et ce avec l'appui des pays du Marché commun? Sinistre solidarité européenne qui justifie le terrorisme d'Etat et le chantage. Face aux intérêts des Etats et aux mensonges érigés en vérités officielles, la vie de Fernando Pereira, le photographe portugais tué lors de l'explosion du bateau de Greenpeace, ne pèse plus lourd.

J. D.

## ÉCHOS DES MÉDIAS

La *Wochenzeitung* a prolongé ses vacances d'été d'une semaine pour permettre à ses responsables de siéger à huis-clos du 28 au 30 juillet, ceci en vue du lancement d'une nouvelle formule que les lecteurs découvriront en automne. Cet hebdomadaire de gauche fêtera son cinquantième anniversaire le 1<sup>er</sup> octobre. Lancé en même temps que le magazine *Die Woche* (Ringier), il a fait preuve d'une santé plus solide sans pour autant disposer de gros moyens financiers.

\* \* \*

Le Syndicat suisse des mass-media (SSM), l'Union suisse des journalistes (USJ) et le Syndicat du livre et du papier organisent une rencontre le 6 septembre, au cours de laquelle sera évoquée la possibilité de créer un syndicat unitaire des médias en Suisse.

\* \* \*

Radio Genève musique et information (RGI) ne diffuse plus que de la musique depuis le 29 juillet. Contrairement à Radio Acidule, qui profite de l'été pour moderniser son studio, RGI ne semble pas prête à reprendre ses émissions habituelles. Selon un communiqué de l'association détentrice de la concession, «les difficultés financières importantes de la radio pourraient prochainement amener l'ARGMI à décider de la fin de l'essai radio-phonique».

Radio Förderband, rebaptisée Bern 104, a trouvé un astucieux moyen de contourner l'interdiction qui lui est faite de diffuser les bulletins d'information de sa rédaction: elle produit des actualités en allemand pour Radio Thollon, qu'elle reprend ensuite de la station savoyarde. A malin, malin et demi!

Radio Sunshine (Zoug) boucle à nouveau ses comptes avec un déficit important (150 000 francs en 1985 pour un chiffre d'affaires supérieur au million). Les responsables de la station jugent sa zone de diffusion insuffisante (70 000 habitants) et entreprennent des démarches pour obtenir le droit d'émettre dans la région de Schwytz.

## La retraite dorée d'Alain Borner

**Au soir de l'élection du Conseil d'Etat genevois, en novembre passé, la satisfaction de voir le radical Alain Borner non réélu se mêlait, chez ses adversaires, à un léger sentiment de culpabilité: qu'allait-il devenir? Eh bien tout va très bien pour lui, merci!**

Après huit ans à l'Exécutif, Borner n'avait droit qu'à une demi-pension d'ancien conseiller d'Etat. Compte tenu du caractère relativement soudain et imprévisible de cette mise à la retraite, le nouveau Conseil d'Etat a décidé de continuer de verser son salaire au nouveau chômeur pendant quelques mois. Il l'a en outre nommé ou maintenu dans deux conseils d'administration: la Banque hypothécaire du canton de Genève (BCG) et l'usine hydro-électrique de Chancy-Pougny. N'étant plus membre du Conseil d'Etat, Borner n'a plus à reverser ses jetons de présence à la caisse publique.

Son ancien employeur lorsqu'il n'était pas

conseiller d'Etat, Du Pont de Nemours, fit également un geste et prit Borner comme administrateur.

Plus étrange quand on sait le rôle que joua la presse dans la disgrâce d'Alain Borner et la suffisance prétentive de celui-ci dans ses rapports avec les rédacteurs en chef et les journalistes: il se retrouve également administrateur de la *Tribune de Genève* (qui ne reste pas durablement sans un ancien ministre radical dans son conseil d'administration).

Non content de cette jolie palette, Borner se lance dans la voltige. Il désire siéger aussi au conseil d'une banque qui développe son activité à Genève, la Compagnie de banque et d'investissement (CBI), sans pour autant abandonner la BCG. Une manière de faire inusitée qui déroge aux règles de la banque cantonale genevoise contre les conflits d'intérêts. Borner sollicita néanmoins l'autorisation voulue de ses collègues administrateurs et l'obtint, d'une voix.

Comment tirer parti de ses échecs professionnels: c'est un nouveau genre littéraire qui fait fureur cet été parmi les cadres.

## Vivre ensemble - voter ensemble

Pour la première fois ce printemps, les étrangers domiciliés légalement aux Pays-Bas ont pu participer aux élections communales. Il leur suffisait de résider depuis au moins cinq ans dans le pays et d'avoir atteint l'âge de 18 ans pour voter et 21 ans pour être éligibles. Ils furent assez nombreux à se rendre aux urnes et quelques-uns furent même parmi les élus.

Lors d'un passage à Middelburg, chef-lieu de la Zélande, nous avons pu nous procurer, à retardement, une documentation sur l'information des électeurs étrangers. Le mode d'emploi des urnes est expliqué de manière détaillée sur un dépliant rédigé en treize langues, dont le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le grec, le turc, l'arabe et l'anglais ainsi qu'une page couverte d'idéogrammes (chinois ou japonais?). Au verso, un graphique facilite encore la compréhension. Une autre brochure donnait des détails sur le sens des élections. A retenir également, l'idée-force mise en évidence à l'occasion de ce scrutin: *Samen wonen, samen stemmen*: Vivre ensemble, élire ensemble.

Comme de coutume les orateurs du 1<sup>er</sup> août n'ont pas manqué de louer nos vertus démocratiques. Pourtant en Suisse on oublie trop facilement que les droits fondamentaux constituent une condition indispensable au fonctionnement démocratique des institutions. Et tout particulièrement la liberté d'expression qui assure à chacun de pouvoir émettre des idées, même et surtout lorsqu'elles ne sont pas conformes à l'opinion de la majorité; une liberté qui doit permettre la libre confrontation des points de vue et qui ne peut s'épanouir que dans un esprit de tolérance. Or cette tolérance face aux idées non conformes fait souvent défaut dans le berceau de la démocratie.

Les promoteurs de l'initiative populaire «pour une Suisse sans armée» en ont fait l'expérience tout au

## Les petites misères de la démocratie

long de leur campagne. Dernière chicane en date, l'interdiction faite à un militant de récolter des signatures sur la voie publique autrement qu'avec un stand fixe; une amende de 100 francs plus 74 francs de taxes et la confiscation des listes signées. Motif invoqué par la police de la ville de Zurich? «Le citoyen en tant que passant a droit à emprunter la voie publique sans être interpellé pour une signature à l'appui d'un sujet politique auquel il n'est pas préparé ou entraîné dans une discussion politique. Il s'agit par là de protéger l'ordre public et la tranquillité.»

Le parti écologiste de Frauenfeld, désireux d'organiser un débat sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl, s'est vu opposer un refus de participer de la part des représentants de l'économie électrique: le contradicteur annoncé, un avocat socialiste de Zurich, appartient à des groupes d'extrême-gauche; les Verts, en critiquant l'énergie nucléaire, font le jeu de l'Union soviétique qui alimente la panique pour freiner la construction des centrales en Occident afin de mieux affirmer sa domination énergétique.

Les ténors de l'économie électrique thurgovienne se déclarent néanmoins prêts à participer en tout temps à un débat si les écologistes font preuve d'un «esprit plus large et plus libéral».

# Les voies nouvelles de la démocratie

«La massification est le chemin de la démocratie. Elle est l'œuvre des individus.» C'est sur cette double assertion que se termine l'ouvrage tranquillement iconoclaste signé Paul Yonnet, «sociologue d'action» dans une grande organisation du secteur parapublic français. L'auteur de *Jeux, modes et masses* ne ménage ni ses lecteurs, brutalement emportés d'un sujet inédit ou totalement revu et corrigé à l'autre, ni surtout les docteurs ès société contemporaine, qui n'ont rien vu venir, et en tout cas pas les phénomènes de masse, inventés et pratiqués par les «acteurs sociaux», — c'est-à-dire vécus par «les gens».

Reprenant et complétant des textes dont certains avaient paru dans *Le Débat* (Gallimard), Yonnet fait l'analyse de quelques-uns de ces phénomènes sociaux de masse, qu'il décrit avec une sorte de respect joyeux. Cela donne autant de chapitres-chocs, qui prennent à rebours des sujets le plus souvent déjà traités, mais avec une distance un peu méprisante, par les sociologues de réflexion (et non d'action comme P. Y.): le tiercé, préoccupation ludique des «nouveaux dimanches de la démocratie»; le jogging et le marathon, exercices d'endurance effectués sans esprit de compétition; les musiques rock, pop et punk, langages planétaires associés aux vertiges du peuple adolescent (comme on dit le peuple noir); l'irruption massive des chiens et des chats, ces gratifiants auxiliaires dans la lutte contre la solitude du genre humain; le look, recherche d'une mode individualisée où l'habit fait littéralement le moine; l'automobile enfin, machine symbolique de l'«autonomobilité» et de... la démocratisation.

## LA DÉMOCRATIE PAR LA BAGNOLE

Car Yonnet y croit, à la démocratisation par la dif-

fusion des biens de grande consommation et des services à large usage. Pour preuve *a contrario*: les sociétés totalitaires répriment les besoins, même solvables, qu'elles seraient d'ailleurs bien en peine de satisfaire. Les pontes de la *Nomenklatura* se réservent l'usage de l'automobile, par «une espèce de collectivisme d'élite». Rien à voir avec la liberté de mouvement donnée en Occident par la possession d'une, voire de plusieurs voitures par ménage.

Et les voilà renvoyés à leurs austères études, tous les détracteurs de la bagnole et les apologistes des transports publics! Les Alfred Sauvy et autres Ivan Illich n'ont décidément rien compris à l'irrésistible aspiration des individus, qui tendent tous à étendre leur domaine privé, leur espace d'autonomie: «La voiture est une demeure affranchie des contraintes immobilières, capable de mouvement.» Mieux encore, et contrairement à l'intérieur domestique, «l'intérieur automobile minore considérablement toutes les attaches réglementaires et normatives, ce qu'il est convenu d'appeler l'intégration sociale». Car nous vivons à l'ère de l'individualisme triomphant, système à première vue paradoxal dans lequel l'individu s'exprime au travers d'une pratique collective, sans perdre le sentiment précis de son identité, ni se fondre dans la masse formée par addition. Le tiercéiste du dimanche, le marathonnien de New York, le festivalier de folk ou l'homme à la recherche de son look, tout comme l'automobiliste-vacancier, participe certes à une activité collective, mais le fait pour lui-même, à la rigueur avec sa petite famille. Comme le client du supermarché, ou le citoyen au bureau de vote.

Et tant pis pour ceux qui interprètent toujours les comportements des acteurs sociaux en termes de différenciation ou de compétition — en termes de classes donc. Aux orties donc les sociologues à

schéma: Jean Baudrillard et ses objets-signes, Pierre Bourdieu et sa logique de la distinction et de la reproduction, Joffre Dumazedier et ses activités de loisir qui doivent servir au libre dépassement de soi-même. Avec tout son mépris pour les Mythologies convoitées par les consommateurs petits bourgeois, Roland Barthes n'échappe évidemment pas au massacre, lui qui se comporte comme «l'intellectuel français accomplissant le mouvement même du surplace socioculturel».

## LE DÉNI DES SOCIOLOGUES

Seul Edgar Morin, qui a le premier perçu l'émergence du «temps des copains» et d'une culture jeune, trouve grâce devant le sociologue d'action Paul Yonnet. Tous les autres sont condamnés aux travaux inutiles à perpétuité, pour n'avoir pas su — ni même voulu — s'intéresser aux phénomènes caractéristiques de cette «société démocratique de masse» en gestation sous leurs yeux d'observateurs aveugles.

Ainsi, des sociologues ont négligé d'étudier «une société qui a plus changé en quarante ans (1945-1985) que durant les deux siècles précédents!» Faute professionnelle impardonnable selon Paul Yonnet, qui l'explique par la «vocation dite bien à tort critique» de la sociologie, muée en «appareil de déconsidération systématique».

Tout empreints de cette «culture de la dénonciation», les sociologues ont inévitablement pris la société de consommation pour une diabolique machination, la considérant comme une vaste entreprise de contrainte et d'aliénation, utile — et nécessaire — à la seule alimentation du système des objets. Ce faisant, les théoriciens ont tout simplement omis «les capacités d'innovation du corps social, qui n'est pas le tout manipulé-manipulant de la *vulgate* marxiste, ni du sémiotico-structuralisme».

## LIBÉRATION-CONSUMMATION

Paul Yonnet, lui, n'a pas oublié les infinies ressources de ce corps social qu'il est convaincu de mieux sentir que tous les sociologues, politiciens et spécialistes de la communication réunis.

Or donc, dans la réalité selon Yonnet, la consommation libère au lieu d'enliser, la possession émancipe au lieu d'asservir, et la pratique de masse stimule l'individu au lieu de l'abrutir. Dont acte.

N'empêche que la vision de Paul Yonnet n'a pas l'universalité de sa réjouissante curiosité. Ses observations sont en effet fortement marquées par le spectacle de la société française, relativement traditionaliste et très peu sensibilisée aux problèmes écolos — désormais passés dans l'inconscient collectif des Anglo-Saxons en revanche.

N'empêche ensuite que sans le support idéologique ni la critique corporatiste dont il a cru bon de les encadrer, et sans le jargon sociologico-philosophique persistant ici et là, les textes de Yonnet auraient tout aussi bien tenu. On aurait eu un ensemble probant d'études attentives présentant chacune un cas d'école bien choisi. La description pure aurait produit un effet de démonstration d'autant plus fort qu'il n'aurait pas été soutenu par des pages écrites avec une volonté lourdement persuasive.

N'empêche enfin que si, au lieu de rejeter en bloc toutes les lectures faites avant lui de la société de consommation, Paul Yonnet avait eu l'esprit de tenter une synthèse (avec Baudrillard par exemple qu'il égratigne seulement au passage), il aurait donné beaucoup plus de poids à sa propre interprétation. On n'aurait pas eu cette impression de «prise à rebours» systématique, histoire de provoquer un peu le lecteur et, qui sait, de flatter son goût secret pour une «nouvelle sociologie». Celle dont Yonnet serait le pape, et *Jeux, modes et masses* les premières écritures. Y. J.

Paul Yonnet: *Jeux, modes et masses - La société française et le moderne, 1945-1985*. Paris (NRF-Gallimard), 1985, 380 p.

## INITIATIVE

# Tout est culture, même votre jardin

Pour la culture fédérale, j'en étais resté au rapport Clottu. Considérable et consciencieux rapport-pavé, sous couverture bleu buvard. Claude Bonnard, quoique documentaliste et archiviste consciencieux, l'avait jugé ou inutile ou trop lourd et il y a dix ans m'en avait fait, sous prétexte que j'étais lettré, l'encombrant cadeau.

Mais le rapport Clottu — serais-je ainsi dispensé de le lire? —, devait être lacunaire pour un Conseil fédéral exigeant. Car il écrit noblement:

«En octobre 1983, dans le cadre de la quatrième série des programmes nationaux de recherche, nous avons accordé notre autorisation à un projet «Pluralité culturelle et identité nationale»; nous en attendons les connaissances nécessaires sur les conditions, la formation et les effets de notre identité nationale...»

Sans attendre ces connaissances pourtant nécessaires le Conseil fédéral a, en juin 1984, publié son Message, conformément au délai constitutionnel pour répondre à une initiative populaire.

Le meilleur de ce message, c'est une faute typographique.

Parlant de l'initiative qui se présente sous la forme d'un projet rédigé de toutes pièces, le Conseil fédéral parle d'«un promet rédigé de toutes pièces». L'hybride de la promesse, parfois trop vague, et du projet, qui n'engage pas, c'est le «promet». J'ai aimé.

On pouvait donc attendre selon le sujet et l'usage quelque citation de Valéry. Le Conseil fédéral nous l'épargne, mais pas le «supplément d'âme» de Bergson, qui a pourtant disparu depuis plusieurs années des discours officiels. En revanche une pensée de Claude Lévi-Strauss nous est donnée avec, pour référence, la NZZ du 13/14 août 1983! Assimilation helvétique!

Qu'est-ce que la culture d'après le Conseil fédéral? (p. 532 et sq.).

Anthropologiquement! La réponse aux besoins les plus élémentaires de l'être humain: la nourriture, le logement, l'habillement, la protection contre les fléaux de la nature.

Mais encore! Elle englobe le savoir, la foi, le comportement, la langue, l'art, le droit, les mœurs et les usages.

Et aussi, selon l'Unesco! Elle comprend tous les signes, signaux, symboles et valeurs qui font partie intégrante de la vie sociale, et s'intègre à tous les éléments du contexte social: de l'économie à la politique, de l'alimentation à la sexualité, des arts à la technique.

Telle est la culture, comme dit le Conseil fédéral «au sens large».

Après ce considérable détour, pour tenir compte de l'apport des sciences sociales, le Message conclut que la notion de culture doit être restreinte. Et l'on retombe alors de la manière la plus traditionnelle et académique dans le domaine des arts et beaux-arts: littérature, musique, théâtre, chorégraphie, beaux-arts, cinéma, architecture, etc.

Entre ces deux extrêmes: la culture-civilisation et la culture des sept Muses, le Conseil fédéral fait encore place à la culture «helvétique» à travers les mythes du XIX<sup>e</sup>, l'helvétisme: de l'invention de Guillaume Tell à la création de la fête nationale, à tout ce qui révèle notre identité nationale, y compris la fondation Pro Helvetia.

On trouve encore — que ne trouve-t-on pas? — le couplet mi-moralisateur, mi-apitoyé sur l'artiste pauvre: «celui qui, aujourd'hui, prend la décision d'exercer une activité artistique indépendante doit normalement s'accommoder d'une vie peu assurée sur le plan matériel, sans revenu régulier, sans sécurité suffisante contre l'incapacité de travail et les effets de l'âge».

Car après un exposé fédéral aussi fourres-y-tout, il faut bien en arriver aux questions concrètes: base juridique et gros sous. A suivre donc.

A. G.

## PATRIMOINE EN DANGER

# Le beau château d'Ollon

Une chose est sûre, un château ne peut être en même temps debout et couché, en même temps rénové et en ruine. Et pourtant, cette règle élémentaire de logique est bel et bien malmenée dans le cas du château d'Ollon.

Aux faits! Lorsque vous traversez joyeusement le village d'Ollon, en allant sur Villars-Chesières, vous pouvez contempler sur votre droite les misérables restes d'une maison-forte bernoise de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. A travers le toit éventré de cette vétuste demeure, vous pouvez admirer la splendeur altière des Dents-du-Midi.

## FEMMES-CADRES

# La pyramide cumule au masculin

Pour la modique somme de Fr. 2500.—, les dames managers sont attendues au 2<sup>e</sup> Symposium organisé à leur intention, cette fois à l'Atlantis Sheraton de Zurich, du 14 au 18 septembre prochain. Au programme, toutes les gloires du business féminin, de Maria Mumenthaler (Manpower) à Sonja Kohn (Merill Lynch), en passant par Eugénie Holliger (Migros) et les inévitables politiciennes (Monika Weber pour la Suisse). Sans oublier deux managers aussi émancipateurs que libérés: Moritz Suter (Crossair) et Claudio Vela (Crédit Suisse). Il y aura même un représentant personnel de la présidente Corazon Aquino, et la présidente de la Commission fédérale pour les affaires féminines.

Tout ce beau monde débattrà poliment, entre le cocktail d'ouverture du dimanche soir et le dîner de gala du mercredi, mais sans plus d'effet qu'à

Qui pourra jamais expliquer la terrifiante inertie des gens d'Ollon, en face de cette ruine, de ce déchet du temps passé, alors que les habitants de ce même Chablais vaudois conduisent une résistance active et courageuse contre les baillis du nucléaire. Paradoxe de l'histoire, ambiguïté de la vie politique: à l'arrière-plan d'une bataille héroïque pour interdire l'accès du site d'Ollon à tous ceux qui s'entêtent à vouloir enfouir dans son sous-sol les fameux déchets nucléaires scélérats, il y a cette déroutante permissivité à l'égard du château devenu verrue.

La commune d'Ollon est actuellement menacée, esthétiquement parlant, par cette morte épave qui triomphe en son sein, le toit béant, la gorge tran-

l'issue du symposium de l'an dernier à Davos, ou du récent colloque de l'European Management Center à Londres.

Car, sur le front, la situation aurait tendance à ne pas s'améliorer: en Europe, les femmes chefs d'entreprises demeurent une rareté — c'est inquiétant même aux yeux de Heiner Geissler, ministre ouest-allemand de la famille, qui vient de préconiser diverses mesures de promotion plutôt controversées. Et aux USA, où les femmes managers sont relativement nombreuses, elles ne résistent pas toutes à la tentation de claquer la porte de leur bureau directorial, histoire de protester contre les schémas traditionalistes de répartition des compétences. «Femmes suisses» (N° 7-8/86) s'interroge: «La Suisse connaîtra-t-elle, aussi, un exode des femmes-cadres, qui serait éminemment nuisible pour l'économie? Peut-être, mais malheureusement, pour des raisons numériques, il sera moins visible qu'aux USA.»

Chef d'entreprise, manager, cadre: tous des noms (résolument) masculins pour des postes presque toujours occupés par des hommes. Le vocabulaire a de ces résistances que le plus coûteux symposium ne pourrait même pas neutraliser.

Y. J.

chée. Non, vraiment, gens d'Ollon, vous ne pouvez forcer l'admiration de la Suisse entière en résistant aux déchets nucléaires, et simultanément rester les bras ballants, bâillant aux corneilles devant ce banal problème architectural.

J'ai sous les yeux l'intéressante histoire architecturale et sociale du Château de «La Roche» à Ollon, dont il ressort que cette demeure est probablement la dernière maison-forte bernoise du Chablais. C'est précisément en 1484, année où Leurs Excellences de Berne prennent définitivement possession du district d'Aigle, que Grégoire de Rovéréaz, époux d'une fille d'un avoyer bernois, reconstruit le château.

Pour connaître le destin de cette ruine pendant les vingt dernières années, il suffit de feuilleter le préavis municipal d'intention n° 5/84:

1968-1976: durant toute cette période la municipalité d'Ollon accumule les mises en garde et les sanctions contre les propriétaires négligents qui laissent les ruines s'aggraver.

1976-1982: le château est racheté par M. Gilbert Grosjean, antiquaire à Moudon, pour la somme dérisoire de 500 francs.

1982-1983: premier projet de restauration... mais demande de déclassement pour annuler un arrêté pris par le Conseil d'Etat le 11 août 1976.

1983-1984: création de l'Association pour la réhabilitation du Château «La Roche» et suspension de la procédure de déclassement.

En page 5 du même préavis d'intention, on peut lire:

«Une délégation de cette association, présidée par le Professeur Dr. J.P. Felber, a été reçue par la municipalité d'Ollon les 29 août et 21 novembre 1984. Lors de cette dernière entrevue, la délégation a présenté et commenté des projets concrets et réalistes de restauration du château et de financement de l'opération dont le coût est estimé à Fr. 2 200 000.—.»

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir, le château est toujours en ruine, le toit est de plus en plus béant, à l'arrière-plan, les Dents-du-Midi se portent bien!

P.S. Encore dernièrement, la résistance antinucléaire d'Ollon s'est illustrée en refroidissant sérieusement les ardeurs un peu vives du prospecteur J.-J. Favre de Bussigny, mandaté par la CEDRA. Un jour d'été, ledit Favre se trouvait coincé au pied de la colline de Saint-Triphon alors qu'il exécutait des menées professionnelles pour établir la carte des sources de la région. A la vaudoise, derrière trois décis, il lui fut conseillé de ne plus remettre les pieds dans le patelin! Des mauvaises langues affirment qu'il eut peur pour sa peau.  
E. B.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Cartes postales

Le Prof. H. était venu me voir ce printemps et m'avait parlé des difficultés de sa fille — ou plus exactement de la fille de sa seconde femme, Hélène ou Isabelle, je confonds toujours — qui désirait, rappelez-vous, j'en ai parlé dans DP, divorcer d'avec son mari, qu'elle n'avait épousé que pour obtenir le droit de prendre ses repas ailleurs qu'au restaurant du *campus*: tout a fini par s'arranger. Elle n'a pas obtenu le divorce, mais l'annulation de son mariage, ce qui présente, paraît-il, de multiples avantages... En revanche, les *chats* donnent bien du souci! Il y en avait trois, qui vivaient en mauvaise intelligence, tant bien que mal toutefois, étant donné que l'un d'eux, plus intelligent, assumait le *leadership*. Malheureusement il est mort, et les deux autres, complètement désemparés, se sont mis à faire pipi partout. Consulté, le psychiatre — en 1968, je m'étais trouvé devant un *Dogs Problems Center*, dont on m'avait révélé que c'était une clinique psychiatrique pour chiens; il semblait que le progrès des temps et la nervosité grandissante des chats américains aient suscité l'appari-

tion de psychiatres également pour les félins — le psychiatre pour chats, donc, a expliqué qu'ils faisaient une régression vers l'état infantile, due à l'angoisse. Les yeux dans les yeux, il a eu avec les deux intéressés une conversation d'homme à homme, comme aimait à dire mon regretté directeur des années 60-70, lorsqu'il avait eu un entretien avec l'une de nos gymnasiennes ou avec la mère d'icelle. Puis il a prescrit des tranquillisants. Malheureusement, jusqu'à présent, sans grand effet. Le Prof. H. et sa femme sont d'autant plus ennuyés que, d'un autre côté, la politique de Reagan vis-à-vis des Universités d'une part, de l'Amérique centrale de l'autre, les préoccupent énormément...

... et me voici comme chaque année en Italie, au Piémont, plus précisément.

Une Italie qui parle, m'a-t-il semblé:

1. Encore et toujours de Tchernobyl — la *dottoressa* d'accord sur ce point avec les cultivateurs de la région: il a fallu jeter des légumes et des fruits; le lait s'est trouvé plus ou moins pollué, assez pour être à déconseiller absolument aux enfants, etc. Après Seveso, le vin trafiqué...

2. D'une aristocrate de Florence, qui avait eu l'idée bien compréhensible de se débarrasser de son

## En route vers l'avenir

Vous partez au Canada? Ne manquez pas l'Exposition universelle de Vancouver. Si vous vous y trouvez du 24 au 31 août, vous pourrez participer aux manifestations de la «Semaine du transport à propulsion humaine», dont le coup d'envoi sera donné le 24 par une course Seattle - Vancouver (240 km).

Certains des véhicules qui ont participé au Tour de Sol y seront exposés. Et les 28 et 29 août se tiendra le 3<sup>e</sup> Symposium scientifique international sur les véhicules à propul-

sion humaine, divisé en trois parties: véhicules aériens, véhicules nautiques et véhicules terrestres.

L'énergie anatomique a d'ailleurs établi un nouveau record ce printemps: un vélo couché monoplace *Easy Racer* (voir DP 605 - septembre 1981) caréné, pesant 14 kg, a crevé le 11 mai le mur des 65 miles à l'heure (105,4 km/h.) qui était l'enjeu d'un prix de 18 100 dollars offert par Du Pont de Nemours.

Toutes ces informations et bien d'autres sont publiées par le bulletin de Future Bike (le vélo du futur), la section suisse de l'Association internationale des véhicules à propulsion humaine (Moserstr. 15, 2503 Bienne).

mari et de la maîtresse dudit en les faisant assassiner par des tueurs à gage. Hélas, il y a loin de la coupe aux lèvres: elle s'était adressée à l'un de ses amis, afin qu'il l'aide «pour une mort si juste» (Racine), lequel crut tout d'abord à une plaisanterie, puis, voyant son sérieux, la mit en rapport... avec deux *carabinieri*...! Ceux-ci, après avoir touché quelques millions de lires, procédèrent à son arrestation! Eh bien, elle a été acquittée grâce à un article du code pénal concernant le «délit impossible»!

3. De la condamnation à la chaise électrique de *Paula Cooper*, jeune Noire de 16 ans, coupable d'assassinat. Ici, toutes sortes de détails intéressants donnés par la *Repubblica*: que l'Italie se passionne beaucoup plus pour cette affaire que les USA; que 70 à 80% des Américains sont partisans de la peine de mort, alors que voici 20 ans, 60% étaient *contre*; que la moitié des jeunes Noirs sont au chômage; que 1715 condamnés à mort attendent leur exécution; enfin qu'on compte aux USA plus de 20 000 meurtres par an (deux ou trois par heure), dus peut-être au fait que le nombre des armes à feu possédées légalement par des particuliers s'élève à 25 millions — on ne connaît pas le nombre de celles qui sont possédées *illégalement*...

## Le bolide de la Tunguska

En début de matinée, le 30 juin 1908, par un temps clair, un bolide traversa le ciel du bassin du Yeniseï, en Sibérie centrale. Sitôt après, une énorme colonne de feu, observée à plus de 400 kilomètres, s'éleva au-dessus de la taïga. Une formidable explosion, entendue à 1000 kilomètres à la ronde, fut enregistrée par des microbarographes en Europe et en Amérique du Nord. L'onde de choc effectua un tour complet du globe terrestre et fut enregistrée deux fois à Potsdam! Les données sismographiques provenant du monde entier établirent l'épicentre près de la rivière Podkamennaya Tunguska, d'où le nom donné de nos jours à l'événement. En ce temps-là, les scientifiques ne considérèrent pas le phénomène comme intéressant et digne d'études. Ce n'est qu'en 1921 que la première expédition scientifique se rendit sur les lieux dévastés.

Les multiples observations, entreprises depuis lors sur le site, fournissent les résultats suivants: — absence de cratère d'impact, — symétrie radiale de l'orientation des troncs d'arbres abattus sur plus de 2000 kilomètres carrés, — zone centrale de 15 kilomètres de rayon dans laquelle les arbres ont été déracinés, avec, à l'extrême centre, une région composée de troncs d'arbres sur pied mais complètement ébranchés, dénudés.

Ces résultats laissent peu de doutes quant à l'explication générale du phénomène: un météorite géant

(100 mètres de diamètre environ) termina sa course à travers l'atmosphère (à une vitesse de 10 kilomètres par seconde) en une gigantesque explosion, quelques kilomètres au-dessus de la surface de notre globe, au moment où sa masse estimée à 1 million de tonnes se désintégra en un nombre immense de petites particules.

Ce genre de gros cailloux gravitant autour du soleil, appelés mini-astéroïdes, constituent une famille longtemps considérée comme extrêmement peu nombreuse. Ceci s'explique en partie par le fait que leur découverte s'avère difficile, dissuadant les observateurs d'entreprendre un travail fastidieux. Actuellement des recherches systématiques (liées entre autres à la volonté d'expliquer la disparition brutale des dinosaures) augmentent considérablement et régulièrement le nombre des astéroïdes répertoriés. Le taux extrapolé de collisions provoquant un événement comparable à celui de la Tunguska est de l'ordre d'un impact en cinq mille ans. Le port du casque n'est donc pas de rigueur!

Toutefois, la probabilité d'une telle catastrophe n'étant pas nulle, une question vient à l'esprit: la quinquillerie électronique des militaires de nos puissances nucléaires est-elle assez sophistiquée pour ne pas confondre une explosion du genre de celle de la Tunguska avec une attaque nucléaire (une riposte efficace devant être rapide)? Dans le cadre de nos systèmes de défense (et d'attaque), tel le futur IDS (dit «guerre des étoiles»), n'existe-t-il pas un risque de confusion entre attaque nucléaire et catastrophe naturelle?

G. M.

## Rêve d'été

Ils montent le long de la dune en courant, se tenant par la main, haletants et rieurs; le sable encore tiède, par moment croule sous les pas.

Le vent du soir rappelle aux oreilles d'autres lieux solitaires: cols préalpins, lacs de montagne empourprés, oasis secrètes...

Ils émergent d'un coup. La plaine sèche dans leur dos n'existe plus! Un émerveillement les saisit.

Devant eux la mer moutonne, pommelée de nuages? la lune blanche semble un reflet dans une étendue calme et glauque, ourlée de vagues à l'horizon.

C'est le monde renversé: une voûte marine se déploie par-dessus le ciel couché là. Le cœur s'apaise doucement.

Guillaume

En attendant l'octroi des premières concessions, les futurs animateurs de TV privée ne ratent pas une occasion d'exercer et de démontrer leur savoir-faire. Boudée par la SSR, la coupe Philips, disputée le 29 juillet au Wankdorf de Berne, a fait l'objet d'une émission en direct sur Sky Channel, réalisée par Rincovision. Cette société appartient au groupe Ringier, dont on sait qu'il est partie prenante dans un projet de télévision locale zurichoise. Deux essais publics avaient déjà eu lieu

### TV LOCALES

## Le chat et la souris

cette année (DP 810 et 826) à Zurich et à Lucerne. Cette fois, l'émission s'adressait à un immense public potentiel: cinq millions d'Européens câblés dont un million en Suisse. Impossible de dire combien l'ont effectivement suivie, mais on peut relever que rien n'avait été laissé au hasard: cinq camé-

ras et un appareil «slow motion» ont été utilisés. Pour les téléspectateurs qui ne maîtrisaient pas l'anglais, un certain nombre de radios privées — dont l'inévitable Radio 24 — diffusaient simultanément un commentaire en allemand. La publicité, en allemand, était également présente en plus de la publicité habituelle en anglais. Il semble donc qu'avec ou sans concession, les partisans de la télévision privée trouvent toujours la faille dans la législation qui leur permet de se faire entendre.